

0341388Z
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
RUE EMILE TURCO
34410 SERIGNAN
Tel : 0467399999

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2015

Réuni le : 24/11/2015

Sous la présidence de : Luc Royer

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

conformément au décret n°2012-1193 du 26/10/2012 sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration lui donne délégation de signer toute commande (tout marché) ayant une incidence financière annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0